

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DFPE 51** Subvention (257.898 euros) et convention avec l'Association des parents d'élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands (10e) pour le transfert et l'extension d'un jardin d'enfants au 24, rue des Plâtrières (20e).

**Mme Nawel OUMER, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 20 juin 2017, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention et attribuer une subvention à l'Association des parents d'élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 22 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

**Article 1 :** Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'équipement, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'Association des parents d'élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands ayant son siège social 19, rue Lucien Sampaix à Paris (10<sup>ème</sup>), pour l'attribution d'une subvention d'équipement.

**Article 2 :** Une subvention d'équipement de deux-cent-cinquante-sept-mille huit-cent-quatre-vingt-dix-huit euros (257.898 euros) est allouée à l'Association des parents d'élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands (n° SIMPA 16758, n° de dossier 2017\_07647) pour le transfert et l'extension d'un jardin d'enfants au 24, rue des Plâtrières (20e).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre 204, nature 20422, rubrique 64, mission 90010-99-040 du budget d'investissement de la Ville de Paris pour les années 2017 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**